

Aucune demande d'admission comme
membre du R. I. ne sera prise en
considération si elle n'est accom-
pagnée de ce rapport, dûment rem-
pli et signé par le Gouverneur de
District.

Recommandation du Gouverneur de District
transmettant la Demande d'Admission d'un Club Provisoire comme Membre du
Rotary International

Au Secrétaire du Rotary International:
(via Bureau Continental Européen, Zurich)

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joints les documents suivants, dûment complétés et signés, composant la demande
d'admission, comme membre du Rotary International, du club récemment constitué à **LOCARNO**

- 1) Demande d'Admission
- 2) Liste de membres fondateurs
- 3) Statuts et règlement intérieur du club.
- 4) Chèque de \$ 100 (en monnaie courante des Etats-Unis) à l'ordre du Rotary International.

Ce club fut officiellement constitué le **13 avril** 19**48** par **Walter Ambrosetti**
avec **25** membres fondateurs. (Cette ville a une population de **6.950**)

Voici l'historique de l'organisation:

Non appena nominato Governatore del 54° distretto mi sono messo in relazione con diversi signori di Locarno, desiderosi di formare in quella Città in Rotary Club. Diverse sedute preliminari d'informazione ebbero luogo a Locarno e a Lugano già nel corso del 1947. Durante questi ritrovi spiegai ai signori di Locarno gli scopi e il funzionamento dell'attività rotariana. 25 signori di Locarno si dichiararono d'accordo di costituire una sezione del Rotary internazionale. La riunione costitutiva ebbe luogo il 13 aprile 1948 al Grand Hôtel di Locarno, presente una numerosa delegazione del Club padrino.

*Gli organizzatori furono i signori Pedrazzini G. B.
Spila Carlo, Rusca G. B. e Sanzi Riccardo.*

Le Rotary Club de **Lugano** est le Club Parrain.

Je recommande l'admission de ce club comme membre du Rotary International.

Signature: *W. Ambrosetti*

Lugano, 14 aprile 19**48**

Gouverneur du District No **54**

* Nom du Gouverneur ou du Rotarien l'ayant remplacé pour représenter le Rotary International à la réunion officielle d'organisation du club.

Au Secrétaire du Rotary International
(via Bureau Continental Européen, Zurich)

Le Rotary Club Provisoire de Locarno, Svizzera, Cantone Ticino
(état, département, etc.)

Ce club, dûment organisé par un représentant autorisé du Rotary International le 13 aprile
1948, comprend 25 membres fondateurs, représentant chacun une profession ou une activité commerciale différente.

Ce club déclare qu'il a ratifié les Statuts et le Règlement Intérieur du Rotary International et qu'il souscrit aux conventions et accords mentionnés au verso de cette feuille.

Sont joints à la présente pièce les documents suivants, qui complètent la demande d'admission de ce Club comme membre du Rotary International:

1. Liste des membres fondateurs - datée et certifiée conforme par les signatures des président et secrétaire du Club.
2. Statuts et Règlement Intérieur du Club - dont l'adoption est certifiée par les signatures des président et secrétaire du Club.
3. Chèque de \$ 100.- (en monnaie courante des Etats-Unis) représentant le montant du droit d'admission du Club, comme prévu à l'Art. 1, § 2, du Règlement Intérieur du Rotary International

Les fonctionnaires exécutifs sont:

Président: Rusca Giov. Batt.
Vice-Président: Zanolini Attilio
Secrétaire: Pedrassini Giov. Batt.
Trésorier: Dansi Riccardo
Chef du Protocole: Fanciola Alfredo

Les réunions hebdomadaires auront lieu le:

Jour: mercoledì
Heure: 12.15
Lieu: Grande Albergo

Les membres du Comité sont (liste complète):

1. Rusca Giov. Batt.
2. Zanolini Attilio
3. Gilà Carlo
4. Pedrassini Giov. Batt.
5. Dansi Riccardo
6. _____
7. _____

Rotary Club Provisoire de: Locarno

Date: 13 aprile 19 48

Certifié conforme par:

[Signature]
Secrétaire du Club

Locarno - Via Castelrotto
Adresse

[Signature]
Président du Club

Locarno - Via Castello
Adresse